

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jean Romain, Gabriel Barrillier, Antoine Barde, Nathalie Fontanet, Jacques Béné, Raymond Wicky, Patrick Saudan, Pierre Conne, Beatriz de Candolle, Bénédicte Montant, Simone de Montmollin, Yvan Zweifel, Charles Selleger, Alexandre de Senarclens, Céline Zuber-Roy, Cyril Aellen, Patrick Malek-Asghar, Nathalie Hardyn, Michel Ducret, Christophe Aumeunier, Alexis Barbey, Georges Vuillod

Date de dépôt : 22 novembre 2016

Proposition de motion

La Cité des Métiers et la première année du collège de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la Cité des Métiers se tient tous les trois ans à Palexpo ;
- que les jeunes ne choisissent une formation ou un métier que parmi ceux qu'ils connaissent ;
- que la Cité des Métiers présente plus de 300 métiers et formations ;
- que la première année du collège est encore considérée comme une année d'orientation ;
- que le taux d'échec des élèves du collège est élevé, et tout particulièrement en première année ;
- que l'orientation est un processus qui ne se termine pas au sortir du cycle d'orientation,

invite le Conseil d'Etat

à faire en sorte que tous les élèves des premières années du collège de Genève soient amenés à visiter la Cité des Métiers de Palexpo.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Valoriser l'orientation professionnelle est la coresponsabilité de l'école et des milieux professionnels

La réforme du cycle d'orientation est entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2011 et posait comme principe fondateur une valorisation de la formation professionnelle. Dans son rapport n° 83, la Cour des comptes a dressé un très sévère constat au sujet de l'orientation des élèves à la fin de l'école obligatoire. Trop d'élèves sont amenés à suivre la filière des études longues alors qu'ils n'en ont ni le goût ni les moyens. D'où le taux d'échec très important au collège de Genève.

Nous devons faire ce que nous pouvons pour assurer à tous les élèves du canton une formation qui corresponde à leurs compétences, de façon qu'ils puissent se réaliser de manière harmonieuse et, par la suite, en toute connaissance de cause entrer dans le monde du travail. Le chômage des jeunes est une préoccupation majeure de notre canton : en 2015, il y atteignait 5,6 % alors que la moyenne nationale est de 3,3 %.

Devant les taux de réussite insatisfaisants des premières années du collège notamment, la doxa des directeurs a été de souligner que cette année était « encore une année d'orientation », amenant de fait à 4 les années nécessaires pour orienter nos élèves avec plus de finesse. Soit ! Mais si c'est le cas, il est essentiel de les ouvrir à l'éventail des métiers qu'offre l'économie genevoise. Dans cette optique, la triennale de la Cité des Métiers a un rôle à jouer parmi les bonnes mesures prises par le département.

Certes, les professeurs du collège n'ont nullement pour vocation d'accompagner leurs élèves de première année à cette visite, d'autant que pour qu'elle soit vraiment efficace, cette visite nécessiterait une préparation en classe comme cela se fait souvent au cycle d'orientation. Le collège, dans son essence, est la voie qui mène aux études longues. Mais, puisque l'orientation qui précède cette année n'est pas satisfaisante, aux dires de la Cour des comptes et des acteurs impliqués, nécessité fait loi : acceptons le fait que cette année soit encore une année d'hésitation et amenons ces élèves à la Cité des Métiers.

Au collège, cette obligation fait sens : l'élève vient découvrir un nouveau milieu dont il a une fois déjà observé quelques gestes et quelques rudiments lorsqu'il était au cycle. La Cité des Métiers est une source de

questionnements qui est dans tous les cas favorable puisque l'orientation n'est pas achevée à 16 ans. La Cité des Métiers et les alternatives aux études longues qui y sont proposées ne peuvent que féconder l'imagination des jeunes lycéens. En effet, pour choisir un métier, il faut avant tout le reconnaître. L'élève peut ensuite, le week-end, revenir avec ses parents, et il ne fait aucun doute que des discussions s'ensuivront.

Car pour les familles aussi, la question de l'orientation est un souci permanent. Puisqu'elles sont impliquées dans cette démarche partagée avec l'école, la Cité des Métiers peut être une pièce forte dans la réflexion. Les élèves et leurs parents doivent prendre conscience des exigences et des opportunités de l'ensemble des formations proposées, tant gymnasiales que professionnelles. Raison pour laquelle d'ailleurs, le département avait, avant 2015, tenu un stand de présentation du collège de Genève et obligé tous les élèves de première année du collège à s'y rendre durant une matinée. Il est revenu sur cette obligation, et le but de cette motion est de retrouver le *statu quo ante*.

Au vu de ces explications, les motionnaires prient Mesdames et Messieurs les députés de réserver un bon accueil à cet objet parlementaire.